

EDITO



Après les moments difficiles que notre département a traversés, l'heure est à la reconquête de nos territoires. Nous savons tous que la réalité de nos quartiers est bien plus complexe que l'image désastreuse qu'ils ont offert au cours des événements du mois dernier. C'est pour cela que les Zones Franches Urbaines sont plus que jamais indispensables au développement économique et social de ces territoires et que la Chambre de Commerce et d'Industrie de Paris Seine-Saint-Denis poursuit son travail auprès des entreprises et des pouvoirs publics. Les entreprises présentes le 21 novembre dernier lors de notre réunion « Paroles d'entreprises en ZFU » ont rappelé l'effet de levier des exonérations pour leur essor et le rôle indispensable qu'elles ont à jouer dans les quartiers, pour ramener les habitants, en particulier les plus jeunes, dans le monde du travail, malgré les difficultés de recrutement qu'elles rencontrent. Le gouvernement l'a bien compris en annonçant la création de 15 nouvelles Zones Franches.

Danièle Dubrac
Vice-Présidente de la CCIP 93

VIE DE QUARTIER

ASSOCIATION DES ENTREPRENEURS DES BEAUDOTTES (AEB).

Créée par des chefs d'entreprises en 2004, elle regroupe les entreprises installées sur le périmètre de la ZFU de Sevrans. Soutenue par la Ville et la CCIP 93, elle participe avec plus d'une vingtaine de membres, à promouvoir la ZFU par des actions sur l'emploi, sur l'économie et la vie des quartiers, et est devenue un acteur incontournable.

- Elle a organisé un tournoi de football qui a rassemblé les chefs d'entreprises, les salariés, les jeunes d'associations de quartiers, élus et employés municipaux.
- 2 petits déjeuner-conférences sur les thèmes de : la négociation bancaire, la responsabilité pénale du chef d'entreprise ou l'avenir de la Seine-Saint-Denis dans le Schéma Directeur de la Région Ile-de-France (SDRIF). L'AEB communique à travers son site web (www.aeb-sevrans.com) et s'investit dans le projet de requalification de la zone d'activités Vergnaud, en collaboration avec la Ville de Sevrans et la CCIP 93.

ANPE : UN POINT RELAIS À SEVRANS.

Depuis le 5 septembre 2005, un point relais de l'ANPE a été ouvert à SEVRANS, dans les bureaux du POLE EMPLOI FORMATION, 10 avenue Salvador Allende. Ce pôle regroupe ainsi, en un seul lieu, tous les organismes en charge de l'emploi : le PLIE, Compétences Emploi, l'ANPE, la cellule RMI et la Mission Locale.

CARRÉ POTAGER : LAURÉAT DU 2^{ème} "CONCOURS D'ENTREPRISES EN ZFU"

Philippe BASLÉ, créateur de « Carré Potager » traiteur bio, est le lauréat du deuxième « Concours d'Entreprises en Zones Franches Urbaines » organisé par l'Association nationale « Entreprendre Villes et Quartiers ». La remise des prix a eu lieu le 6 décembre dernier à l'Assemblée Nationale en présence de Jean-Louis Debré, Président de l'Assemblée Nationale, Yves JEGO, député-maire de Montereau-Fault-Yonne, Stéphane Gatignon, maire de Sevrans et Guy COSTE, Président de la CCIP 93.

RENCONTRE AVEC ...

Sylvie ITZHAK, gérante de STORIA INTIMA (Création de lingerie, corseterie maillots de bain) créée en mai 2004.

Elle est lauréate du prix "Espoirs de l'économie 2006".

APPRÉHENDIEZ-VOUS DE VOUS INSTALLER EN ZFU ?

Non, pour la bonne et simple raison que je m'étais renseignée au maximum avant, auprès des administrations (fiscales, sociales, communauté d'agglomération, CCIP 93...), pour être sûre de ne pas faire d'erreurs.

QUELS INTÉRÊTS EN AVEZ-VOUS TIRÉ ?

C'est très important, lorsque l'on est jeune créateur, d'avoir ce type d'aides. Bien sûr pour l'instant, je n'en ai pas vraiment tiré profit, et je pense que ce n'est qu'après quelques années d'implantation et d'exploitation que l'on sent les avantages de ces exonérations, notamment par rapport aux impôts. C'est à ce moment-là que j'aurai la possibilité de réinvestir mes bénéfices, pour consolider ma société.

LE FAIT D'ÊTRE EN ZFU A-T-IL ÉTÉ UN DÉSAVANTAGE EN TERME D'IMAGE POUR LES FOURNISSEURS OU LES CLIENTS ?

Cela n'a pas été un désavantage vis à vis de mes clients, car je reste prestataire. De plus, il n'est stipulé nulle part sur mes documents (courrier, facture) que je suis en zone franche. En revanche, je pense que la mairie est assez satisfaite que des sociétés se créent sur ces territoires, car cela participe à redynamiser l'économie de la ville.



Sylvie ITZHAK



ZOOM SUR ...

stains

Clos Saint Lazare - Allende



La ville de Stains fait partie de Plaine Commune, communauté d'agglomération de plus de 300.000 habitants, comprenant également les villes d'Épinay-sur-Seine et de La Courneuve. La ZFU de Stains, regroupe, sur 15 % de la superficie communale, 21 % des entreprises. Les activités les plus représentées sont celles de services (les communications mais aussi la santé liée à la présence de la clinique l'Estrée). L'important réseau de transport et d'infrastructures (A1, RD 29, RN 31, la ligne 13 du métro Saint-Denis Université, la gare RER Stains-Pierrefitte) rend son territoire attractif pour les entreprises. A ce potentiel s'ajoute des projets :

- la construction du Tram-Train (Tangentielle Nord) de Noisy-le-Sec à Sartrouville ;
- le Grand Projet de Ville et le Programme de Rénovation Urbaine (démolition et reconstruction de logements) qui durera jusqu'en 2008 ;
- la requalification de la RD 28 entre le site des Universités et la future gare Tangentielle ;
- et enfin, le projet d'installation des Archives Nationales sur la Zone des Tartres prévu en 2009.



Vue aérienne de la Zone Franche Urbaine

REPÈRES

Les embauches en ZFU en 2004

3946

c'est le nombre de salariés embauchés par 601 entreprises en 2004.

949

C'est le nombre d'embauches déclarées par ces entreprises (soit 25 % des emplois).

7

C'est le pourcentage de jeunes de moins de 25 ans travaillant en ZFU.

Selon les Déclarations de Mouvement de Main-d'Oeuvre (DMO) de 2004 pour les 8 ZFU de Seine-Saint-Denis (source DDTEFP)

Lettre éditée en partenariat avec



Zones Franches Actu, lettre trimestrielle est éditée par la CCIP, 27 avenue de Friedland - 75008 Paris • Directeur de la Publication : Nicolas Jacquet • Directeur de la rédaction : Christophe Mercadier • Rédacteur en chef : Christian Boyer • Ils ont participé : Maurice Queguiner, Dominique Villechenon, Habib Zrir • ISSN : en cours - Dépôt légal : 4^e trimestre 2005 • Conception et réalisation : CCIP/Imprimerie Les Bluets - 0012 - impression : France Repro • Photo : CCIP/Benjamin Teissèdre

BON À SAVOIR

La CCIP 93 accompagne les entrepreneurs et les commerçants ayant subi des dommages pendant les émeutes dans leurs différentes démarches :

- obtention d'un moratoire sur leurs charges fiscales et sociales auprès de l'URSSAF et des services fiscaux,
- accompagnement auprès des assureurs en cas de difficultés,
- aide d'urgence de l'ORGANIC pour les commerçants en entreprise individuel,
- intervention auprès des pouvoirs publics pour la création d'un fonds de soutien, dans l'attente des indemnisations.

SERVICES CCIP 93

Vos embauches, la CCIP s'y emploie

- Pour développer votre entreprise, vous souhaitez recruter. Vous manquez de temps pour vous informer sur les contrats de travail, les nouvelles mesures, les aides à l'emploi ...

Les conseillers de la CCIP vous accompagnent gratuitement pour concrétiser cette démarche avec succès.

Pour en savoir plus : N° AZUR 0 810 400 870 ou www.ccip.fr

L'AGENDA CCIP 93

17 janvier 2006 : Réunion sur la "Gestion des risques et la sécurité"

Contact : 01 48 95 10 73 - emploi93@ccip.fr

23 janvier 2006 : Atelier "Céder son commerce"

Contact : 01 48 95 10 84 - transcom93@ccip.fr

31 janvier 2006 : Forum "Entreprises et Développement Durable, quels enjeux et quelles opportunités ?"

Contact : 01 48 95 10 35 - environnement93@ccip.fr

CONTACT ZFU

**CCIP Seine-Saint-Denis
Service Commerce et Politique de la Ville**

191 avenue Paul Vaillant Couturier
93000 BOBIGNY

tél. : 01 48 95 10 78
e-mail : zfu93@ccip.fr
www.ccip93.fr